

Ouvrir un bureau de représentation à Canton :

*Conseils juridiques et répertoire des
contacts utiles*

par

la Mission Économique de Canton

en collaboration avec les cabinets Adamas,
DS Avocats, Lefèvre Pelletier et Trust Law Firm

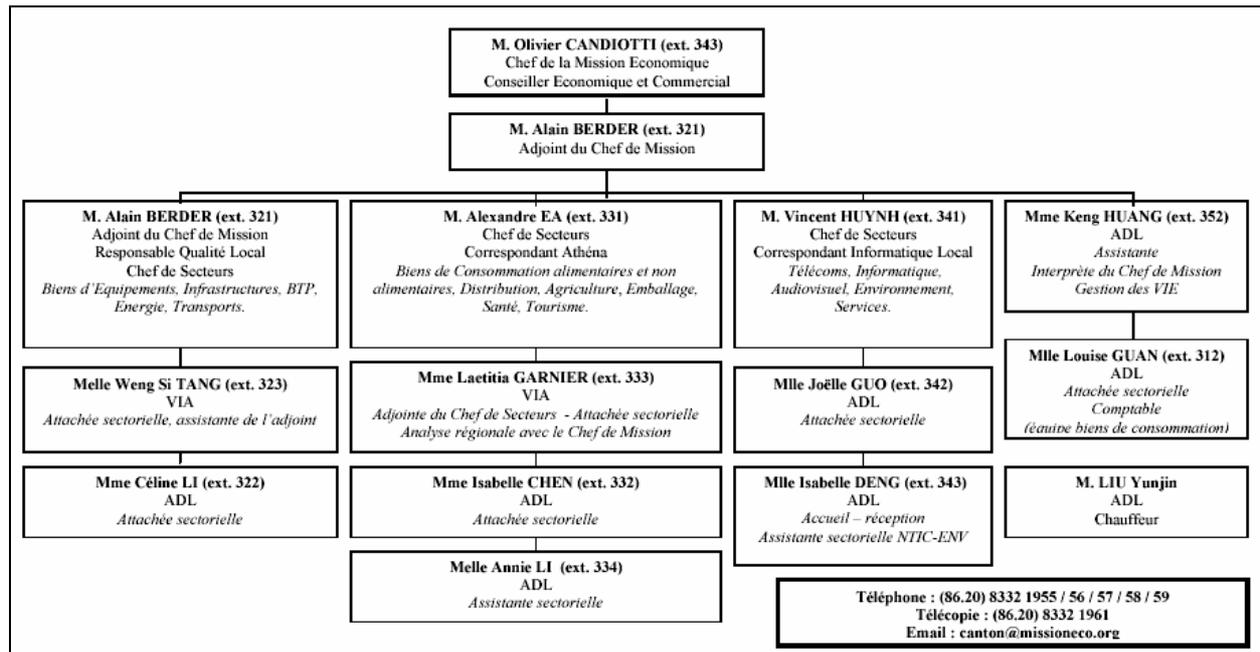


1^{er} Février 2005

Document réalisé par Vincent HUYNH, Joelle GUO
et Isabelle DENG
revu par Olivier CANDIOTTI

Document réalisé sous système de management de la qualité certifié AFAQ ISO 9001

ORGANIGRAMME DE LA MISSION ECONOMIQUE DE CANTON Au 1^{er} février 2005



RESUME

Il est difficile de suivre les affaires en Chine sans y être physiquement établi ou directement représenté. Un bureau de représentation est le meilleur moyen de s'implanter sur le marché chinois et d'y développer sa notoriété par des contacts avant de s'y engager. Il peut prendre la forme d'une structure légère de prospection, peu coûteuse et peu fiscalisée dont les statuts sont spécifiques au marché chinois. La complexité des circuits de décision, la longueur des négociations et l'intérêt des chinois pour les relations personnelles rendent indispensables une représentation sur place.

Cet ouvrage a pour but de présenter les démarches spécifiques à suivre pour ouvrir un bureau de représentation à Canton qui, sans être complexes, demandent un peu de temps en vue de mener à bien l'installation. Cependant, il n'a pas la prétention de remplacer l'expérience des cabinets d'avocats et des experts juridiques. Les éclairages, les conseils et les avis des quatre avocats francophones exerçant à Canton sont ici présentés.

Ce guide donne aussi une idée des coûts de fonctionnement d'un bureau de représentation à Canton et présente un annuaire des contacts utiles.

*Olivier CANDIOTTI
Conseiller Economique et Commercial
Chef de la Mission Economique de Canton*

La Mission Economique de Canton s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées.

Dans le présent document, nous avons volontairement parlé de « Canton » bien que le nom officiel de la capitale de la province du Guangdong soit « Guangzhou ».

LA VILLE DE CANTON (GUANGZHOU)

Parmi les trois grandes métropoles économiques de Chine (en terme de PIB, derrière Shanghai et à quasi égalité avec Pékin), Canton est encore mal connue et souffre d'un déficit d'image ; pourtant, cette grande métropole de Chine du Sud connaît depuis quelques années une mutation profonde qui se traduit par une boulimie de projets d'infrastructures et par une incontestable volonté de valoriser ses atouts au cœur du Delta de la rivière des Perles. La ville, qui avait remarquablement géré la crise du SRAS en 2003, a enregistré une croissance spectaculaire de son PIB en 2004 (+15% en rythme annuel), la plaçant au second rang national sur ce critère derrière Shenzhen. Aujourd'hui, la ville concentre son effort en vue de renforcer son rôle de plateforme commerciale et logistique et de pôle automobile de la Chine du Sud et en vue d'accroître son internationalisation, après avoir réussi à distribuer ses produits à travers la planète.

1/ Canton, capitale économique de la Chine du Sud

Avec un PIB de 410 Mds RMB en 2004 (soit 50 Mds USD), Canton est la seconde ville la plus riche de Chine, derrière Shanghai mais devant Pékin. Canton et son agglomération composent une mégalopole de dix millions d'habitants en pleine mutation, qui s'est radicalement transformée en à peine cinq ans : elle s'est débarrassée de son complexe vis-à-vis de Hong Kong et entend à court terme s'affirmer comme la ville régionale de référence, mais elle jalouse Shenzhen en plein boom – bien plus internationalisée et sous contrôle de Pékin – et Shanghai.

Prise d'une boulimie de projets d'infrastructures (nouvel aéroport international en août 2004, centre de conférence international, le second plus vaste d'Asie inauguré fin décembre 2002, nouveau port en eaux profondes et zone de développement de Nansha dont la phase 1 est opérationnelle depuis fin novembre 2004, troisième ville de Chine pour les constructions de métros, réaménagements urbains etc.), Canton, qui a affiché une croissance insolente de 15% en 2004, table sur une hausse identique en 2005.

En 2004, dans un contexte de post-crise du SRAS qui avait pourtant durement affecté le secteur des services (hôtellerie) et les ventes de détails, la ville affiche des performances spectaculaires dans le secteur secondaire (+25% environ/2003) dans les domaines clés que sont pour Canton, l'automobile (Honda, Nissan notamment et bientôt, en 2005, Toyota qui implantera une usine de production de moteurs et de véhicules à Nansha), la pétrochimie et l'électronique, tandis que le commerce extérieur continue d'afficher une forte hausse (+25% attendu en 2004). Quant à son fleuron China Southern, première compagnie aérienne nationale, il confirme sa première place nationale.

2/ Canton met l'accent sur son rôle de plateforme commerciale et logistique de la Chine du Sud et de vitrine à l'exportation

Canton, en pleine mutation, ne ménage pas son effort pour retrouver son statut, jadis convoité, de grand pôle asiatique, commerçant et industriel et vit une explosion économique sans précédent. La municipalité, met l'accent sur la qualité de sa communication et a même engagé une firme étrangère de publicité en vue d'améliorer sa visibilité et son image à l'international, l'un de ses points faibles.

Le puissant réseau de distribution de la ville – qui alimente une large partie des quarante millions d'habitants du Delta de la rivière des Perles – s'est rôdé au fil des ans. Les flux de marchandises de la ville convergent vers quelques points clés dont le port de Huangpu, l'aéroport, et les zones logistiques placées en périphérie de la ville (pour camions et trains), pour être ensuite éclatés vers les marchés de grossistes et les filières industrielles.

En appui de ce dispositif, Canton joue le rôle de véritable vitrine commerciale de la Chine du Sud grâce à la notoriété de ses expositions tournées vers l'export – domaine d'excellence de la ville – visitées par les acheteurs de la planète, au fil d'un programme quasi ininterrompu tout au long de l'année (meubles, textiles, environnement, équipements...). Notamment, la Foire Internationale de Canton rencontre un tel succès auprès des acheteurs étrangers qu'elle tient deux sessions par an, comportant chacune deux semaines sectorielles qui alignent les records : en octobre 2004, ce sont plus de 160 000 visiteurs professionnels qui ont ainsi pu rencontrer 12 000 exposants, faisant de cette manifestation la plus grande manifestation commerciale d'Asie vouée à l'exportation.

La réputation « commerçante » de Canton s'est également construite sur ses marchés de grossistes à portée régionale dont les spécialités sont variées : produits hôteliers, fleurs, chaussures, plasturgie, vêtements pour enfants, articles en cuir, etc. Non seulement les acheteurs chinois, mais également étrangers - dont un bon nombre en provenance d'Asie du Sud-Est - connaissent ces lieux de ventes et les visitent régulièrement.

3/ La force consumériste de Canton est illustrée par son classement parmi le peloton de tête des villes les plus riches de Chine, selon les chiffres 2004 du bureau national des statistiques : le revenu net disponible par habitant a en effet atteint environ 15 000 RMB à Canton contre 12 380 RMB de moyenne urbaine pour la province du Guangdong.

Quant au salaire moyen annuel de Canton, il a atteint 27 850 RMB. Dans ce contexte d'émergence d'une classe moyenne aisée, Canton a capté 20% des ventes au détail du Guangdong, lesquelles pèsent plus de 11% de celles de la Chine (les données 2004 ne sont pas encore disponibles). Révélateur de cette richesse discrète et moins flamboyante qu'à Shanghai, 86% des cantonnais sont propriétaires de leur appartement tout comme la ville pèse sur les statistiques provinciales qui font ressortir qu'un quart des ventes nationales de véhicules neufs est réalisé par le Guangdong.

4/ Sur les 215 entreprises françaises implantées dans le Guangdong - très largement sous forme de WOFE (capital détenu à 100%) dans le domaine de la production - environ un tiers d'entre elles est à Canton.

Les locomotives sont les groupes AIR FRANCE, AIR FRANCE INDUSTRIES, AIRBUS, ATOFINA, ALSTOM, AUCHAN, AXA, CAP GEMINI, CARREFOUR, DECATHLON, DANONE-ROBUST, ELF LUBRIFIANTS, EURO-RSCG, GALICIER, MAGNETI MARELLI, ORSAN, ONYX, ONDEO, PUBLICIS, SCHNEIDER ELECTRIC, SDV, VEOLIA WATER, VATECH, etc.

Nos firmes sont épanouies à Canton : elles n'y rencontrent pas de problèmes majeurs, s'étonnent des changements radicaux de cette ville mal connue et se réjouissent de l'évolution des autorités à leur intention. Après des années difficiles, le retour de nos firmes FAIVELEY, NFM TECHNOLOGIES, THALES IS sur les contrats liés aux lignes 3 et 4 du métro laisse bien augurer du futur (ligne 5) après les déceptions sur les contrats de l'aéroport de Canton.

D'autre part, les ambitions de CARREFOUR et de DECATHLON, le travail de fond effectué par SOGREAH (sur financements de la DGTPE) dans le domaine environnemental, en pleine harmonie avec la municipalité, le lancement de la seconde licence en Chine d'AXA et l'arrivée d'AIR FRANCE le 6 janvier 2004 – desserte quotidienne directe Paris-Canton – et bientôt celle d'AIR FRANCE CARGO en septembre 2005, placent de nouveau Canton dans la stratégie de nos entreprises en Chine.

* *

*

SOMMAIRE

1 – L'IMPLANTATION D'UN BUREAU DE REPRESENTATION	4
1.1 Présentation, avantages et inconvénients	4
1.2 Procédures d'implantation.....	5
1.2.1 Procédure d'enregistrement auprès de l'administration de l'industrie et du commerce	5
1.2.2 Enregistrement des sceaux auprès du bureau de la Sécurité Publique	8
1.2.3 Enregistrement au bureau des impôts d'Etat.....	8
1.2.4 Enregistrement au bureau des impôts locaux	9
1.2.5 Ouverture du compte en banque	9
1.2.6 Déclaration aux bureaux des impôts d'Etat du mode de calcul de l'impôt	9
1.3 Récapitulatif des coûts et des délais	9
2 – LA FISCALITE DU BUREAU DE REPRESENTATION	11
2.1 L'exigibilité de l'impôt.....	11
2.2 Imposition du bureau de représentation.....	12
3 – LES LOCAUX	15
3.1 Location des locaux	15
3.2 Mobilier, fournitures de bureau	16
3.3 Eau, électricité.....	17
3.4 Téléphone fixe, téléphones portables.....	17
3.5 Internet.....	17
4 – LE PERSONNEL EXPATRIE ET LOCAL	18
4.1 Le personnel expatrié.....	18
4.1.1 Carte de représentant des expatriés.....	18
4.1.2 Enregistrement des expatriés.....	18
4.1.3 Fiscalité du personnel expatrié.....	19
4.1.4 Droits de douane à acquitter.....	20
4.1.5 Renouvellement du permis de résidence	20
4.1.6 Logement du personnel expatrié :	20
4.2 Le personnel local.....	21
4.2.1 Recrutement du personnel local.....	21
4.2.2 Salaires du personnel local.....	21
4.2.3 Contrats de travail	22
4.2.4 Durée légale du travail.....	22
5 – RENOUELEMENT, MODIFICATION OU ANNULATION DE LA LICENCE D'ACTIVITE	24
5.1 Renouvellement.....	24
5.2 Modification de la licence d'activité	24
5.3 Fermeture d'un bureau de représentation	25
6 – ANNEXES : FORMULAIRES ET REPERTOIRE DES CONTACTS UTILES.....	26